

Ce type de bactérie existe partout dans le monde et reste rare en Nouvelle-Calédonie en comparaison à d'autres pays. La Nouvelle-Calédonie mène une stratégie de prévention et de dépistage face aux BHRé pour maintenir leur diffusion à un niveau le plus bas possible.

?

Si ces informations soulèvent des questions, le personnel soignant et les professionnels de l'hygiène de l'établissement, où vous avez été hospitalisé, sont prêts à y répondre.

N'hésitez pas à vous adresser à eux.

BHRé

(Bactérie Hautement Résistante Emergente)

Lors de votre séjour à l'hôpital vous avez été pris en charge par le même personnel qu'un patient chez lequel une BHRé a été identifiée ou vous avez partagé sa chambre,

**Vous êtes considéré
« PATIENT-CONTACT »**

**LES CONSÉQUENCES SONT
GRAVES
IL NOUS FAUT ÉVITER CELA !**

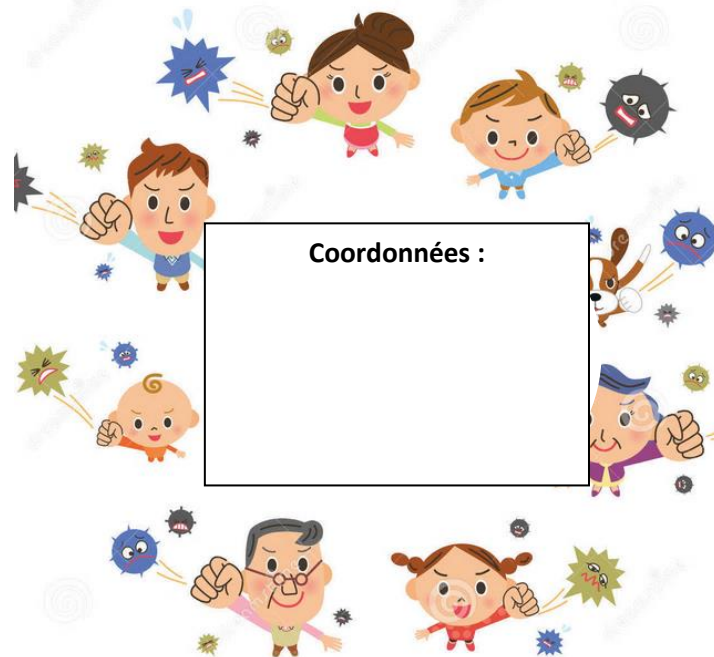


Un enjeu de santé publique !

Objectifs de la lutte contre les BHRé

Prévenir et maîtriser :

- * la transmission de bactéries résistantes ;
- * la survenue des résistances aux antibiotiques ;
- * pour éviter d'arriver à une impasse thérapeutique.



Coordonnées :



Qu'est-ce qu'une BHRé ?

Le tube digestif contient naturellement des bactéries. Certaines d'entre elles, sous l'effet de traitement antibiotique, deviennent totalement résistantes aux antibiotiques. Par ailleurs, ces résistances peuvent se transmettre d'une bactérie à l'autre et rendre le traitement des infections très difficile. On appelle ces bactéries hautement résistantes émergentes (BHRé), car elles émergent depuis quelques années dans la population.

ATTENTION !

Lorsque les BHRé sont présentes dans notre organisme, on dit que l'on est PORTEUR.

Cette bactérie peut alors nous rendre malade : **le patient est infecté.**

Toutefois, nous pouvons aussi être porteur et ne présenter aucun symptôme, on parle alors de **colonisation.**

Le plus souvent, la bactérie disparaît spontanément de l'organisme.

Comment se transmet une BHRé ?



A ma sortie du service, quels types de précautions ?

* Lors d'un retour à domicile :

PAS DE PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES

Vous pouvez reprendre vos activités relationnelles et professionnelles.

Cependant, il faut respecter les règles d'hygiène de base du quotidien :

Se laver les mains :

- * Après être allé aux toilettes ;
- * Après avoir manipulé du linge sale, un pansement souillé ;
- * Après avoir toussé, éternué, s'être mouché ;
- * Avant de préparer un repas ou de passer à table.

Une fiche de transfert informera sur votre statut de Patient-Contact aux personnes qui vous soignent :

- Infirmier
- Aide-soignant
- Médecin
- Kinésithérapeute
- Pédicure, etc...

Ils respecteront rigoureusement les précautions d'hygiène, car ils prennent en charge d'autres patients potentiellement fragiles.

* Lors d'une réhospitalisation :

Si vous devez à nouveau être hospitalisé dans l'année qui suit, signalez dès votre admission que vous avez été au contact d'un patient connu porteur d'une BHRé lors d'une précédente hospitalisation afin que les précautions spécifiques d'hygiène soient mises en place.

Un nouveau prélèvement pourra être réalisé.